

L'immobilier, avancement du projet - novembre 2017

C'est un long chemin qui nous a conduits aujourd'hui à la réhabilitation des trois églises de la paroisse Sainte Foy-lès-Lyon.

En 2011 Pierre-Yves Michel demandait un audit patrimonial. Dès Septembre 2012 nous avons repris ce travail en réalisant la partie pastorale. Le chemin d'unité des trois églises vers la paroisse nouvelle nous a permis peu à peu de voir plus clair dans l'utilisation des bâtiments et ce que nous leur demandions. Plusieurs allers-retours avec les paroissiens ont permis peu à peu de tracer les contours de ce que nous désirions.

L'église Saint Luc arrive bientôt à la fin de sa réfection. Pour rappel, servant désormais à nos rassemblements communautaires, il fallait élargir l'espace liturgique et le mettre en accessibilité PMR. Ce qui nécessitait de déplacer la sacristie derrière l'orgue et de descendre la chapelle de semaine au rez-de-chaussée au sein duquel nous voulions donner désormais de la lumière. Il fallait orienter l'accueil du côté de l'activité, de la place Saint Luc. Enfin, il fallait transformer les 70m2 de locaux au deuxième étage en deux petits appartements d'accueil social, confiés à Habitat et Humanisme.

Fin décembre, ces travaux seront terminés. Le propriétaire de l'église Saint Luc est le diocèse. C'est donc avec sa collaboration que nous avons réalisé ces transformations et améliorations. Le diocèse a pris la moitié du coût des travaux et c'est par une souscription paroissiale (donc des trois églises) que nous finançons l'autre part. Je vous remercie vivement, chaleureusement de continuer à donner à cette souscription qui permet d'achever ces travaux. MERCI À TOUS.

L'église Sainte Foy va commencer sa restauration. Depuis 2006, une réflexion s'était engagée entre la mairie et la paroisse, prenant acte de l'état de délabrement de l'édifice, envahi par l'humidité. Ce sont deux tranches de travaux qui seront nécessaires. La première concerne l'extérieur. Drainage autour de l'église avec enlèvement de la végétation prise entre le reste du mur du « vingtain » et le chevet. Réfection des quatre façades avec pose de l'enduit qui avait été enlevé en 1913, fragilisant les pierres en les rendant poreuses. Suivi et restauration des vitraux. Suivi du clocher qui reste en pierres apparentes comme à l'origine. Remise aux normes de la rampe d'accessibilité en baissant le sol des deux transepts afin de rendre toute l'église, nef comprises, à l'exception du chœur et des absides, accessible aux personnes à mobilité réduite.

C'est la commune qui est propriétaire de cette église selon les termes de la loi de 1905. C'est donc elle qui supportera la majeure partie des coûts. Elle a fait appel à la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription publique, en lien avec l'association La Fontanière, en vue de la réhabilitation de ce patrimoine de tous les fidésiens. C'était l'objet de la belle rencontre de vendredi 17 Novembre. L'actuelle équipe municipale s'est donc engagée sur cette première tranche de réhabilitation pour les trois ans qui viennent. Nous sommes très heureux de voir cette longue réflexion aboutir, et nous en remercions chaleureusement madame le maire et son équipe.

L'église Sainte Thérèse poursuit la réflexion avec l'**AIST (Association Immobilière Sainte Thérèse) propriétaire de l'ensemble du tènement au nom de la paroisse**, une équipe de paroissiens, le diocèse, « Rhône/Saône Habitat » spécialisé dans le logement social et avec qui nous pensons le projet, un cabinet d'architecte pour l'église elle-même et ses abords. Il s'agit ici d'accompagner le projet de La Favorite qui va agrandir son école et construire de manière pérenne ses locaux de cantine, en trouvant les bonnes délimitations et mutualisations. De retrouver les locaux paroissiaux dont nous avons besoin pour nos activités propres (accueil, caté, scouts, réunions...), mais désormais non disséminés et neufs. D'aménager correctement les abords de notre église (parkings et espace arboré et gazon pour les activités extérieures, notamment des scouts). Enfin de répondre à la vocation sociale et solidaire inscrite dans les statuts de l'association immobilière et portée par toute la paroisse. J'espère qu'en juin 2018, nous pourrons avoir une vision claire des travaux de réaménagements qui seront à entreprendre. Leur financement et leur programmation. **Ici, c'est un autofinancement qui devra permettre la transformation de ce beau site. Le coût ne saurait évidemment être supporté par les paroissiens.**

Permettez-moi ici de remercier chaleureusement les équipes, bénévoles, qui travaillent à l'ensemble de ces projets. Comme souvent dans la vie, rien ne semble bouger durant des années, et vient le jour des transformations. Cela peut surprendre. Mais c'est tout à la fois le fruit de convergences parfois inattendues et de réflexions menées avec ténacité depuis des années. Quelque chose comme le « kaïros » évangélique, qu'on pourrait traduire par : « le moment favorable ».

Eric de Nattes